

Le DPC pour les PH Dix réponses pour une meilleure approche

Chaque praticien doit participer annuellement à un programme de DPC organisé par un organisme enregistré par l'OGDPC et évalué par une commission scientifique. L'INPH fait le choix de porter à votre connaissance quelques clefs nécessaires pour aborder ce remaniement de notre formation annuelle, outil essentiel dans le dispositif de la qualité des soins que nous devons à nos patients.

[I - Quelles sont nos obligations ?](#)

[II - Comment se construit un programme de DPC ?](#)

[III - Quelles sont les méthodes utilisables ?](#)

[IV - Où trouver les ODPC ?](#)

[V - Qu'est-ce que l'OGDPC ?](#)

[VI - A quoi servent les Conseils scientifiques indépendants ?](#)

[VII - Que sont les Conseils Nationaux de Spécialités ?](#)

[VIII - Comment sont arrêtées les orientations nationales et régionales ?](#)

[IX - Qu'en est-il du contrôle de l'obligation de DPC ?](#)

[X - Quid du financement ?](#)

[Conclusions](#)

Voilà pourquoi l'INPH a voulu vous proposer une approche la plus synthétique possible. Tel est notre rôle de vous informer et de rester à votre disposition pour ouvrir sur des bases maintenant plus claires, un débat de fond sur l'opportunité ou sur la faisabilité sur le long terme d'un tel process.

Plusieurs options s'offrent à nous :

- Entrer dans une opposition passive dans une attitude attentiste
- Obéir scrupuleusement aux directives
- S'impliquer de façon à pouvoir répondre le plus facilement possible à nos obligations tout en conservant par ailleurs la liberté de formation dont nous disposons.

Cette dernière option peut aussi être utile pour favoriser des dynamiques institutionnelles.

Nos colonnes NEWSLETTER vous sont ouvertes. Vous pouvez vous en saisir pour enrichir notre débat de vos propositions. Notre force de proposition n'en sera que meilleure.

[Lire la suite](#)

Colloque INPH du 5 juin 2013 À l'Assemblée nationale DU PACTE DE CONFIANCE À LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

Colloque ouvert à tous, inscrivez-vous auprès du Dr Bocher
rachel.bocher@chu-nantes.fr